



AUDENCIA Atlantic Campus
8, route de la Jonelière
44300 NANTES

Sortie 39 – Porte de la Chapelle
Tram L2 -arrêt École Centrale
Audencia

La FRCIDFF et les six CIDFF des Pays de la Loire œuvrent pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et favoriser l'autonomie des femmes.

Pour ce faire, les CIDFF articulent leurs actions autour de trois domaines principaux : accès aux droits, emploi/formation/création d'entreprise, égalité et lutte contre les violences sexistes.

Au-delà de la prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles notamment au travail, les CIDFF mènent des actions de sensibilisation/formation auprès des professionnel-le-s des entreprises des secteurs privé ou public de la Région.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre d'un programme régional PDL « violences sexuelles et sexistes au travail » porté par la FRCIDFF, financé par l'État (Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et la DIRECCTE PDL).

Contact : urcidffpdl@ovh.fr
Paysdelaloire-fr.cidff.info



PROGRAMME

3^{ème} COLLOQUE RÉGIONAL



Agir contre les violences sexistes et sexuelles
en entreprise : c'est maintenant !

Inscription
gratuite sur
le site de la
FRCIDFF

Vendredi 8 novembre 2019

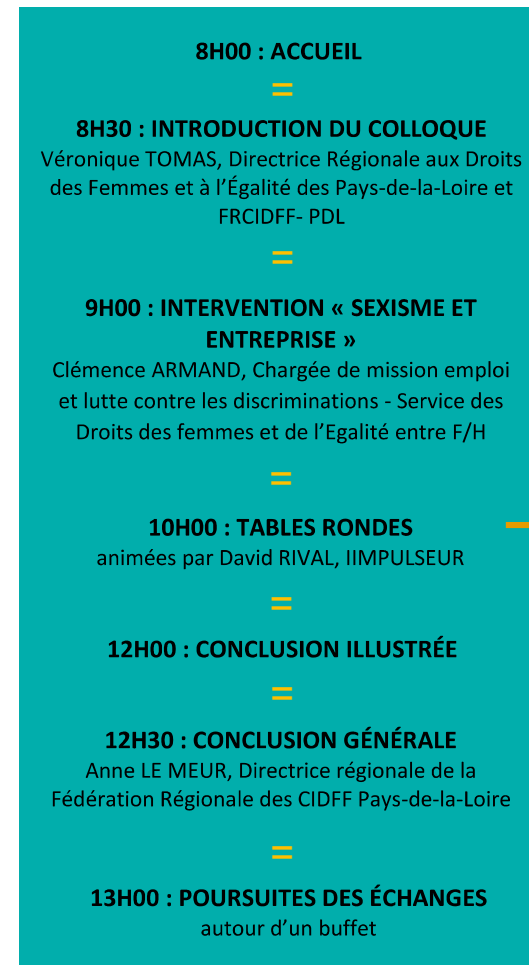
8H30-14H00

Ecole Audencia - Nantes

3^{ème} COLLOQUE RÉGIONAL

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019 – DE 8H30 À 14H

AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN ENTREPRISE :
C'EST MAINTENANT !



QUEL INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES : PAROLES D'EXPERT·E·S

- David MALGRAIN, Président DEMACTIVE CONSEIL
- Elisabeth FERRO-VALLE, Experte Labels Égalité Professionnelle et Diversité AFNOR

DES ENTREPRISES IMPLIQUÉES EN PDL : PAROLES D'ACTEURS·TRICES

- Marie-Agnès MANDIN, Présidente CPME 85 et Cheffe d'entreprise « Plasti Pêche »
- Gildas RICHARD, Directeur CEZAM PDL



1 FEMME SUR 3

a déjà été harcelée ou agressée sexuellement sur son lieu de travail, au sens juridique du terme

50%

des femmes ont déjà été confrontées, comme témoin ou cible au sexisme, dans le cadre du travail

41%

des collègues expriment que ces actes sont inacceptables et doivent être dénoncés

82%

des employeurs n'ont pas (encore) mis en place d'actions de préventions contre le harcèlement sexuel

SEULEMENT
5%

DES CAS SONT PORTÉS DEVANT LA JUSTICE